

Communiqué - 4 février 2020

Trains de nuit : la FNAUT lance une enquête auprès des voyageurs

Bien des voyageurs déplorent la quasi-disparition des trains de nuit en France. La FNAUT souhaite la réactivation de ces trains. Elle lance un questionnaire afin de mieux connaître les besoins des voyageurs et de pouvoir faire des propositions réalistes aux exploitants.

Les trains de nuit ont disparu en France, à l'exception des trains Paris-Toulouse/Rodez/Cerbère/Latour de Carol et Paris-Briançon (SNCF), et Paris-Venise (Thello).

Les atouts du train de nuit

Le train de nuit reste un excellent **complément de l'offre ferroviaire de jour**. Il permet une arrivée matinale à destination et l'économie d'une nuit d'hôtel, ainsi qu'un gain de temps appréciable lors de déplacements de courte durée (déplacements personnels, tourisme, vacances d'hiver ou d'été).

Il peut constituer une **alternative à l'avion** et à d'autres modes de transport moins respectueux de l'environnement (voiture, covoiturage à longue distance, autocar). Il peut desservir des localités intermédiaires entre métropoles, contrairement à l'avion qui fait seulement du point à point.

Quelle utilisation du train de nuit ?

La FNAUT souhaite savoir à quelles occasions les voyageurs veulent pouvoir utiliser un train de nuit : déplacement professionnel ou personnel (visites familiales, vacances, tourisme), en semaine ou en week-end, itinéraire national ou international ?

Quelle offre sur les trains de nuit ?

La FNAUT souhaite recueillir l'avis des voyageurs sur les niveaux de services envisageables : sièges inclinables ; couchettes (4 ou 6 personnes par compartiment) ; voitures-lits (2 lits ou un seul par cabine).

Le questionnaire de la FNAUT porte également sur l'horaire du train de nuit, le confort, l'accessibilité, la sécurité, la propreté, les services à bord (restauration, accès à internet, transport des bagages, douches, toilettes), le service auto-train, la tarification, le choix entre avion et train de nuit.

Le questionnaire est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://forms.gle/u29u7Mt21GwN7VH67>

La FNAUT invite les voyageurs, qu'ils soient ou non utilisateurs des rares trains de nuit qui existent encore, à répondre nombreux à ce questionnaire et à le relayer dans leur entourage.

Le train de nuit n'a pas été « ringardisé » par le TGV, sa disparition n'a rien d'inéluctable. Le succès des trains de nuit exploité par les chemins de fer autrichiens (ÖBB) le démontre.

Contact presse :
Bruno Gazeau, président de la FNAUT, tél. 06 76 73 31 09
Jean Lenoir, vice-président, tél. 06 19 09 78 89
Jean Sivardière, vice-président, tél. 04 76 75 23 31
Michel Quidort, président de la FEV, tél. 06 12 22 35 54